

Présidence

Dossier suivi par

Florence BRON

Tél. 04.74.45.47.04

florence.bron@ain.chambagri.fr

Nos réf. I:\1-

Bureautique\07_Territoire_Dvlppt_local
\0702_Urbanisme\01\070204_Procédur
es_urba\Documents_urba\PLU\ST_TR
IVIER_CTES\Modif_Rev\LH_modif.St
Trivier-Courtes-n°3-2019.doc

Chambre d'Agriculture de l'Ain

4 avenue du Champ de foire

BP 84

01003 Bourg en Bresse

Tél : 04 74 45 47 43

MONSIEUR LE MAIRE
MAIRIE DE ST TRIVIER DE COURTES
111 GRANDE RUE
01560 SAINT TRIVIER DE COURTES

Bourg-en-Bresse, le 14 mai 2019

Objet : Modification n°3 du PLU
- AVIS -

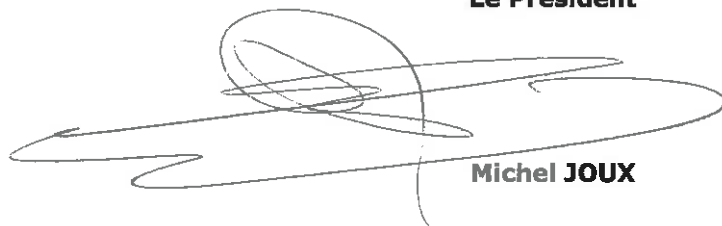
Monsieur le Maire,

Par courrier réceptionné dans nos services le 15 avril 2019, conformément à l'article L.153-40 du Code de l'urbanisme, vous sollicitez notre avis sur le projet de modification n°3 du Plan Local d'Urbanisme de ST TRIVIER DE COURTES, suite à votre arrêté du 31 janvier 2019. Nous vous en remercions.

L'examen de votre projet nous conduit à émettre un **avis défavorable** car votre dossier ne présente pas d'étude précise des impacts agricoles. Or, il se trouve qu'une partie de la zone pressentie est toujours exploitée par un ou des agriculteurs. Il convient donc de compléter votre dossier.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Président



Michel JOUX